

- Désinfectant homologué par le Ministère de de l'Écologie et du Développement Durable sous le n° 2060195 pour les traitements des logements, des matériels d'élevage et de transport des animaux domestiques.
- Bactéricide à 1 % selon la norme NF EN 14349.
- Particulièrement adapté à la désinfection des chenils, écuries, poulaillers, clapiers, camions, vans ...
- Peut remplacer très avantageusement les désinfectants dérivés du goudron de houille (crésols, acide crésylique ...), dont la toxicité n'est pas négligeable et qui laissent une odeur forte mais peu agréable.
- Agréable odeur de Pin des Landes.

COMPOSITION :

Micro émulsion (ME) contenant : chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium
n° CAS 68424-85-1 : 58,6 g/l, dodécyl dipropylène triamine
n° CAS 2372-82-9 : 9,8 g/l.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Aspect : liquide limpide à très légèrement opalescent
- Couleur : ambrée / Odeur : Pin
- Masse volumique (20° C) : 0,980 g/cm³
- pH dilué (à 1 %) : 9 (base eau douce, TH 7,9°f)
- Eviter les mélanges avec d'autres produits

DOSAGES ET MODE D'EMPLOI :

Diluer Saniterpen Désinfectant Plus dans l'eau froide. Puis, appliquer cette émulsion par arrosage, pulvérisation ou trempage.

- **Odorisation** : 2 % soit 20 cl pour 10 litres d'eau.
- **Désinfection bactéricide** : utiliser une solution

à 1 % soit 100 ml pour 10 litres d'eau (1/2 verre pour 1 seau d'eau).

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

DANGER



Contient du chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium, du dipentène et du dérampirène. Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Garder sous clef. Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage. Éviter le rejet dans l'environnement.



Instructions de premiers secours : En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste : consulter un médecin, appeler immédiatement un centre anti-poison ou le numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59. En cas d'ingestion : rincer la bouche. Ne pas faire vomir.



En cas de contact avec la peau : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau. En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. **Élimination du produit et de l'emballage** : éliminer le produit et son récipient par un collecteur ou un organisme agréé. **Nettoyage du matériel** : rincer le matériel d'application à l'eau claire après utilisation. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.fr.



CONDITIONNEMENTS :

Flacon 1 litre : carton de 6 : code article 4077
Bidon 5 litres : carton de 4 : code article 4078
Fût 200 litres : code article 4011



NOTRE ENGAGEMENT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Ce produit a été conçu et fabriqué en France sous un système de management intégré certifié ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (santé et sécurité).
Ces certifications consacrent notre engagement dans le DÉVELOPPEMENT DURABLE basé sur le développement de produits éco-conçus, respectueux de l'environnement et de la sécurité des utilisateurs et sur l'utilisation de matières premières d'origine naturelle issues, pour l'essentiel, du Pin des Landes dont le massif forestier est géré et renouvelé.